



SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal tenue le 8 mai 2018 à 20 h en la salle du Conseil, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, sous la présidence de Mme la mairesse Suzanne Roy, à laquelle sont présents les conseillères Isabelle Poulet, Nicole Marchand, Amélie Poirier, Lucie Bisson et les conseillers André Lemay, Claude Dalpé et Normand Varin formant QUORUM.

Sont également présents :

M. Pierre Bernardin, directeur général
M^e Nathalie Deschesnes, greffière

Absence motivée : Le conseiller Mario Lemay

18-216

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE

1.1 RÉFLEXION

18-216 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-217 1.3 PROCLAMATION – SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES
14 AU 20 MAI 2018

18-218 1.4 PROCLAMATION – JOURNÉE DU JARDIN – 16 JUIN 2018

1.5 PAROLE AU PUBLIC

- 133, 143, 153, 173 ET 183, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER – ZONE C-258
- 6, RUE PAUL-DE MARICOURT – ZONE H-133

18-219 1.6 ADOPTION – PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 10 AVRIL 2018

2. ADMINISTRATION

18-220 2.1 AUTORISATION DE DÉPENSES – MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

- 18-221 2.2 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 17-350 ET FIN DE L'ENTENTE DE SERVICES GESTION ANIMALIÈRE ET OPÉRATION DE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE – SERVICES ANIMALIERS DE LA VALLÉE DU RICHELIEU
- 18-222 2.3 AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION RUE NOBEL
- 18-223 2.4 AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE – LOCATION D'ESPACES FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINTE-JULIE
- 18-224 2.5 ENCAN PUBLIC – EFFETS NON RÉCLAMÉS ET DIVERS OBJETS APPARTENANT À LA VILLE DE SAINTE-JULIE
- 18-225 2.6 APPROBATION – BUDGET RÉVISÉ – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-JULIE – EXERCICE FINANCIER 2018
- 18-226 2.7 AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE SECONDAIRE DU GRAND COTEAU – PROFIL GUITARE – FESTIVAL RHYTHMS INTERNATIONAL ET FESTIVAL DES HARMONIES ET ORCHESTRES SYMPHONIQUES DE SHERBROOKE
- 18-227 2.8 AIDE FINANCIÈRE – DAVE RICHER – PROGRAMME DE L'ÉQUIPE DU QUÉBEC DE BOCCIA
- 18-228 2.9 INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONE DE STATIONNEMENT INTERDIT – RUE DES GLAÏEULS
- 18-229 2.10 INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONE D'ARRÊT INTERDIT – RUE COULOMBE
- 18-230 2.11 INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONES DE STATIONNEMENT INTERDIT – AVENUE JULES-CHOQUET
- 18-231 2.12 INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONE DE STATIONNEMENT INTERDIT – RUE DES PERVENCHES
- 18-232 2.13 INSTALLATION DE PANNEAUX – ZONE D'ARRÊT INTERDIT – CHEMIN DU FER-À-CHEVAL
- 18-233 2.14 INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONE D'ARRÊT INTERDIT ET ZONE DE STATIONNEMENT 20 MINUTES BOULEVARD DES HAUTS-BOIS
- 18-234 2.15 INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – PASSAGE POUR PIÉTONS ET BICYCLETTES – BOULEVARD N.-P.-LAPIERRE
- 18-235 2.16 INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – PASSAGE POUR PIÉTONS ET BICYCLETTES ET ZONE DE STATIONNEMENT INTERDIT BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER
- 3. SERVICE DES FINANCES**
- 18-236 3.1 DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

18-237 3.2 PRÉSENTATION – RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE EXERCICE FINANCIER 2017

18-238 3.3 DÉPÔT – PROCÈS-VERBAUX – COMMISSION DES FINANCES – 19 MARS ET 24 AVRIL 2018

18-239 3.4 APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

18-240 3.5 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS RÉSERVÉ FONDS DE ROULEMENT

18-241 3.6 AFFECTATIONS DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

18-242 3.7 AFFECTATION DES DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À POURVOIR AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

18-243 3.8 DÉPÔT – RAPPORT D'ADJUDICATION – ÉMISSION D'OBLIGATIONS

18-244 3.9 ACHAT – IMPRIMANTE MULTIFONCTIONS – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

18-245 3.10 RETRAIT – ORDRE DE VENTE – IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES ET DES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

4. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

18-246 4.1 DÉPÔT – LISTE D'ENGAGEMENT DU PERSONNEL

18-247 4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINTE-JULIE, SCFP SECTION LOCALE 5134

5. SERVICE DES INFRASTRUCTURES

18-248 5.1 AUTORISATION DE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL ESCALIER D'ISSUE À L'USINE D'ÉPURATION – PROJET R-1009, LOT 11

18-249 5.2 ADJUDICATION – ACHAT ET LIVRAISON D'AFFICHEURS DE VITESSE FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

6. SERVICE DE L'URBANISME

18-250 6.1 DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – 17 AVRIL 2018

18-251 6.2 DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES – 133, 143, 153, 173 ET 183, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER – ZONE C-258

18-252 6.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 6, PAUL-DE MARICOURT ZONE H-133

18-253 6.4 APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RÉSIDENCE 467, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL – ZONE A-710

- 18-254 6.5 APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION (STATION-SERVICE AVEC DÉPANNEUR) – 1411, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE A-712
- 18-255 6.6 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL – 2000, RUE LÉONARD-DE VINCI – ZONE C-151
- 18-256 6.7 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL (PACINI) – 2001, RUE LÉONARD-DE VINCI ZONE C-151
- 18-257 6.8 APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT D'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT COMMERCIAL 755, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE C-305
- 18-258 6.9 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE 1633, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER (BMW) – ZONE C-407
- 18-259 6.10 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION (TRANSFORMATION D'UN GARAGE EN PIÈCE HABITABLE) 6, RUE PAUL-DE MARICOURT – ZONE H-133
- 18-260 6.11 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION (AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE) – 382, RUE DE GRENOBLE – ZONE H-234
- 18-261 6.12 AUTORISATION DE DÉMOLITION – 861, MONTÉE SAINTE-JULIE ZONE H-357
- 18-262 6.13 RENOUVELLEMENT – RÉOLUTION 16-202 « APPROBATION – PIIA PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – 1411, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE A-712 »
- 18-263 6.14 RENOUVELLEMENT – RÉOLUTION 16-264 « APPROBATION – PIIA PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE (PÉTRO-CANADA/TIM HORTONS) 1411, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE A-712 »
- 18-264 6.15 RENOUVELLEMENT – RÉOLUTION 16-552 « APPROBATION – PIIA PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE (BEAU-SOIR) – 1411, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE A-714 »
- 18-265 6.16 RENOUVELLEMENT – RÉOLUTION 16-558 « APPROBATION – PIIA PLANS-CONCEPT D'ÉCLAIRAGE ET D'INSTALLATION D'UN ÉCRAN VERT (ACOUSTIQUE) (PÉTRO-CANADA/TIM HORTONS) 1411, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE A-712 »
- 18-266 6.17 RENOUVELLEMENT DE MANDATS – COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
- 7. SERVICE DES LOISIRS**
- 18-267 7.1 AIDE FINANCIÈRE DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE – ÉVÉNEMENT SPORTIF
- 18-268 7.2 AIDES FINANCIÈRES – ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX – CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINTE-JULIE
- 18-269 7.3 AIDE FINANCIÈRE – ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE SAINTE-JULIE

18-270 7.4 ENGAGEMENT – APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES – AIDE FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2018

8. AVIS DE MOTION

18-271 8.1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 1084-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1084 FIXANT LES LIMITES DE VITESSE PERMISES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE AFIN DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE À 60 KM/H SUR LA RUE PRINCIPALE, ENTRE LA RUE BERTRAND ET LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMABLE, ET DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE À 30 KM/H SUR LA RUE DAIGNEAULT DANS LA ZONE DU PARC JULES-CHOQUET

18-272 8.2 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 1215 AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT DE 250 000 \$ POUR LE PORTER À 4 750 000 \$ ET APPROPRIANT CE MONTANT À MÊME L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

9. PROJETS DE RÈGLEMENTS

18-273 9.1 PROJET DE RÈGLEMENT 1084-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1084 FIXANT LES LIMITES DE VITESSE PERMISES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE AFIN DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE À 60 KM/H SUR LA RUE PRINCIPALE, ENTRE LA RUE BERTRAND ET LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMABLE, ET DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE À 30 KM/H SUR LA RUE DAIGNEAULT DANS LA ZONE DU PARC JULES-CHOQUET

18-274 9.2 PROJET DE RÈGLEMENT 1215 AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT DE 250 000 \$ POUR LE PORTER À 4 750 000 \$ ET APPROPRIANT CE MONTANT À MÊME L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

10. RÈGLEMENTS

18-275 10.1 RÈGLEMENT 1210 AFIN DE PAYER LE COÛT DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET ET DES PLANS ET DEVIS EN LIEN AVEC LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 845 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 845 000 \$

18-276 10.2 RÈGLEMENT 1211 AFIN DE PAYER LE COÛT DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET ET DES PLANS ET DEVIS EN LIEN AVEC LA RÉNOVATION ET LA MISE AUX NORMES DE L'HÔTEL DE VILLE AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 300 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 300 000 \$

11. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

12. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

18-277 14.1 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

1.3 PAROLE AU PUBLIC

- 133, 143, 153, 173 ET 183, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER – ZONE C-258
- 6, RUE PAUL-DE MARICOURT – ZONE H-133

Audition des personnes intéressées

- Aucune intervention.

18-217

PROCLAMATION – SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES – 14 AU 20 MAI 2018

ATTENDU l'importance de la reconnaissance de la famille comme premier milieu de vie des personnes;

ATTENDU l'importance de la contribution des familles au développement de la collectivité;

ATTENDU l'importance d'apporter un soutien collectif aux familles afin de faciliter leur vécu dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités;

ATTENDU QUE la Semaine québécoise des familles est l'occasion d'inviter les parents à exprimer leur fierté et à faire des liens avec les étapes paraissant parfois ardues et se transformant, au fil du temps, en réalisations parentales et familiales;

ATTENDU QUE la Ville est le palier de gouvernement le plus près du quotidien et du milieu de vie des familles;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a reconnu le rôle rassembleur de la communauté dans le développement d'une politique familiale municipale et la mise en place d'un plan d'action;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

DE proclamer la Semaine québécoise des familles du 14 au 20 mai 2018 ainsi que la Journée internationale de la famille le 15 mai 2018;

D'inviter les familles à célébrer leur fierté en participant aux activités organisées dans la région et par la Ville de Sainte-Julie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-218

PROCLAMATION – JOURNÉE DU JARDIN – 16 JUIN 2018

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie participe aux Journées du jardin, une célébration pancanadienne de neuf jours, soit du 16 au 24 juin 2018;

ATTENDU QUE la Journée nationale du jardin est célébrée chaque année, le samedi précédant la fête des Pères;

ATTENDU QUE la Journée du jardin a pour but d'éduquer les résidents de Sainte-Julie sur la culture et l'histoire des jardins de la communauté, sur l'importance des jardins publics et privés, sur les valeurs du jardinage domestique, sur les avantages pour la santé, le bien-être et l'esthétique qui découlent des jardins et sur la promotion de la gestion de l'environnement;

ATTENDU QUE la Journée du jardin sera une occasion pour les passionnés de jardinage, les familles, les écoles et les touristes, tant nouveaux que chevronnés, d'aller dans leur propre jardin, de visiter une jardinerie ou un jardin local ou de voyager dans la communauté pour partager leurs connaissances et leur passion pour les jardins et le jardinage;

ATTENDU QUE la Journée du jardin célébrera la culture et le patrimoine horticole de la communauté ainsi que les entreprises de l'industrie horticole;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

DE proclamer le samedi 16 juin 2018, Journée du jardin à Sainte-Julie;

QUE le Conseil municipal encourage la population à participer aux activités organisées dans la région et par la Ville de Sainte-Julie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-219

**ADOPTION – PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE
10 AVRIL 2018**

Il est **PROPOSÉ** par M. Normand Varin
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie tenue le 10 avril 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-220

AUTORISATION DE DÉPENSES – MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU la résolution 18-004 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 23 janvier 2018 autorisant au préalable les dépenses pour l'année 2018 pour les membres du Conseil municipal;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser certaines dépenses non prévues à la résolution 18-004;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'autoriser les dépenses des membres du Conseil municipal pour leur participation à l'événement suivant :

ACTIVITÉS	DATE ET LIEU	COÛT/ PERSONNE	NOMBRE DE MEMBRES
Sommet de la Famille (André Lemay et Nicole Marchand)	14 et 15 mai 2018 Saint-Hyacinthe	125 \$	2
TOTAL		250 \$	

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-221

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION 17-350 ET FIN DE L'ENTENTE DE SERVICES
GESTION ANIMALIÈRE ET OPÉRATION DE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE –
SERVICES ANIMALIERS DE LA VALLÉE DU RICHELIEU**

ATTENDU la signature de l'*Entente de services – Gestion animalière et opération de la fourrière municipale* entre les Services animaliers de la Vallée du Richelieu (SAVR) et la Ville de Sainte-Julie, conformément à la résolution 13-208 adoptée à la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 mai 2013;

ATTENDU QUE cette entente, en vigueur du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018, se renouvelle automatiquement pour des périodes additionnelles de cinq ans, à moins que la Ville manifeste son intention d'y mettre fin en transmettant un avis écrit à SAVR au moins six mois avant son échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a autorisé la signature d'une nouvelle entente de cinq ans, soit d'avril 2017 à mars 2022, selon les mêmes modalités que l'entente conclue en 2013, conformément à la résolution 17-350 adoptée à la séance ordinaire du Conseil tenue le 4 juillet 2017;

ATTENDU QUE la signature de cette nouvelle entente n'est jamais intervenue, puisque l'entente proposée par le SAVR ne comportait pas les mêmes modalités;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie considère que la gestion animalière et l'opération de la fourrière municipale serait plus efficacement gérée par une régie intermunicipale à mettre en place avec d'autres organisations municipales de la région;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'abroger la résolution 17-350;

D'aviser le SAVR que la Ville de Sainte-Julie met fin à l'*Entente de services – Gestion animalière et opération de la fourrière municipale* signée le 29 mai 2013, à son échéance, le 31 décembre 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-222

AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION – RUE NOBEL

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a présenté, dans le cadre du programme Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL), une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration de la rue Nobel, conformément à la résolution 17-364 adoptée à la séance du Conseil municipal tenue le 4 juillet 2017;

ATTENDU QUE cette demande a été approuvée par le MTMDET;

ATTENDU QU'une entente doit intervenir entre la Ville et le MTMDET afin d'établir les responsabilités et les obligations des parties;

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, l'entente de contribution financière pour la réalisation de travaux d'amélioration à intervenir avec le MTMDET, dont copie est jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-223

AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE – LOCATION D'ESPACES – FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINTE-JULIE

ATTENDU QUE la Ville souhaite poursuivre son projet de marché public estival extérieur sur son territoire;

ATTENDU QUE la Ville et la Fabrique de la paroisse de Sainte-Julie (Fabrique) ont convenu que ce marché public se tiendra sur la propriété située sur le lot 5 431 568 appartenant à la Fabrique, soit plus particulièrement l'espace de stationnement compris entre le Centre communautaire des Chevaliers de Colomb et l'église de Sainte-Julie;

ATTENDU QU'il est prévu que ce marché public se tienne à cet endroit au cours des prochaines années;

ATTENDU QU'il a également été convenu que le terrain de la Fabrique et l'église de Sainte-Julie puissent être utilisés pour la tenue de spectacles organisés par la Ville;

ATTENDU QUE la Ville et la Fabrique souhaitent établir un arrangement financier pour la location des espaces précédemment mentionnés, de 2018 à 2020;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Fabrique et la Ville relativement à la location d'espaces pour la tenue du marché public et la présentation de spectacles;

D'autoriser le trésorier à payer les compensations financières prévues audit protocole.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-224

ENCAN PUBLIC – EFFETS NON RÉCLAMÉS ET DIVERS OBJETS APPARTENANT À LA VILLE DE SAINTE-JULIE

ATTENDU QUE l'article 461 de la Loi sur les cités et villes permet à la Ville de faire vendre à l'encan, notamment, les meubles perdus ou oubliés qu'elle détient et les meubles sans maître qu'elle recueille sur son territoire;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, la Ville peut aliéner à titre onéreux tout bien qu'elle a en sa possession et dont elle souhaite se départir;

ATTENDU QU'il y a lieu de mandater un huissier afin de procéder à la disposition de ces objets par vente à l'encan;

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

De mandater l'Étude Drolet, huissiers de justice, pour disposer des objets lors d'un encan devant se tenir le samedi 9 juin 2018 à 10 h, aux Ateliers municipaux situés au 100, rue de Murano à Sainte-Julie;

D'approuver la liste des articles divers qui seront vendus lors dudit encan, dont copie est jointe à la présente.

18-225

APPROBATION – BUDGET RÉVISÉ – OFFICE MUNICIPAL D’HABITATION DE SAINTE-JULIE – EXERCICE FINANCIER 2018

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

D’approuver le budget révisé pour l’exercice financier 2018 de l’Office municipal d’habitation de Sainte-Julie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-226

AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE SECONDAIRE DU GRAND COTEAU – PROFIL GUITARE FESTIVAL RHYTHMS INTERNATIONAL ET FESTIVAL DES HARMONIES ET ORCHESTRES SYMPHONIQUES DE SHERBROOKE

ATTENDU QUE le *Profil guitare* est un cours d’enrichissement offert après les heures de cours aux élèves de l’école secondaire du Grand-Coteau;

ATTENDU QUE les élèves qui prennent part au *Profil guitare* sont appelés à offrir des prestations devant public, ce qui leur permet notamment de développer de meilleures aptitudes en musique, un esprit d’équipe, de la persévérance, de l’estime de soi de même que le sens des responsabilités face à leur engagement personnel, académique et communautaire;

ATTENDU QUE depuis la création du *Profil guitare*, les ensembles de guitares de l’école secondaire du Grand-Coteau ont remporté de nombreuses mentions prestigieuses dans différents festivals provinciaux tout comme au niveau national;

ATTENDU QUE cette année, les seize élèves du *Profil guitare* ont participé au festival Rhythms International, les 22 et 23 avril derniers, et participeront au festival des harmonies et orchestres symphoniques de Sherbrooke, le 20 mai prochain;

ATTENDU la réception d’une demande d’aide financière pour soutenir les élèves dans le cadre de ces deux projets enrichissants;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 500 \$ à l’école secondaire du Grand-Coteau pour la participation des élèves du *Profil guitare* au festival Rhythms International et au festival des harmonies et orchestres symphoniques de Sherbrooke.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-227

AIDE FINANCIÈRE – DAVE RICHER – PROGRAMME DE L'ÉQUIPE DU QUÉBEC DE BOCCIA

ATTENDU QUE le boccia est la seule discipline paralympique réservée exclusivement aux personnes lourdement handicapées;

ATTENDU QUE Monsieur Dave Richer, résident de Sainte-Julie, a été sélectionné pour faire partie du programme de l'Équipe du Québec de boccia pour la saison 2018;

ATTENDU QUE chaque athlète de boccia a besoin d'un partenaire de performance et parfois d'une aide physique supplémentaire pour les camps d'entraînement et les compétitions;

ATTENDU QUE l'athlète doit assumer les coûts inhérents à ces services de ressources humaines;

ATTENDU la réception d'une demande d'aide financière de M. Richer pour l'atteinte de ses objectifs sportifs;

Il est **PROPOSÉ** par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 400 \$ à Monsieur Dave Richer dans le cadre de sa sélection pour participer au programme de l'Équipe du Québec de boccia pour la saison 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-228

INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONE DE STATIONNEMENT INTERDIT – RUE DES GLAÏEULS

ATTENDU les recommandations formulées par le Comité de la sécurité publique, lors de sa réunion tenue le 9 avril 2018, à l'effet d'interdire le stationnement en tout temps dans la placette de la rue des Glaïeuls;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont étudié les recommandations de ce Comité lors de la Commission administrative du 30 avril 2018;

Il est **PROPOSÉ** par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

QUE des panneaux « stationnement interdit » soient installés à cinq endroits différents dans la placette de la rue des Glaïeuls, le tout tel qu'indiqué au plan n^o CSP-9AVR18-05.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-229

**INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONE D'ARRÊT INTERDIT
RUE COULOMBE**

ATTENDU les recommandations formulées par le Comité de la sécurité publique, lors de sa réunion tenue le 9 avril 2018, à l'effet d'interdire tout arrêt sur la rue Coulombe, à proximité de l'intersection de la rue Principale, afin de faciliter la circulation des véhicules et d'accroître la sécurité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont étudié les recommandations de ce Comité lors de la Commission administrative du 30 avril 2018;

Il est **PROPOSÉ** par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

QUE des panneaux « arrêt interdit, d'ici au coin » soient installés des deux côtés de la rue Coulombe, sur une distance de 20 mètres à partir de la rue Principale, le tout tel qu'indiqué au plan n° CSP-9AVR18-07.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-230

**INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONES DE
STATIONNEMENT INTERDIT – AVENUE JULES-CHOQUET**

ATTENDU les recommandations formulées par le Comité de la sécurité publique, lors de sa réunion tenue le 9 avril 2018, à l'effet d'interdire le stationnement à certains endroits sur l'avenue Jules-Choquet à la suite du réaménagement de cette avenue;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont étudié les recommandations de ce Comité lors de la Commission administrative du 30 avril 2018;

Il est **PROPOSÉ** par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

QUE des panneaux « stationnement interdit » soient installés sur l'avenue Jules-Choquet, de façon à créer des zones de stationnement interdit aux endroits suivants :

- du côté impair, en marge latérale du 1593, chemin du Fer-à-Cheval;
- du côté pair, entre le 240 et le 256, avenue Jules-Choquet;
- du côté impair, entre le 259 et le 265, avenue Jules-Choquet;
- du côté pair, entre le 264 et le 274, avenue Jules-Choquet;
- du côté impair, devant le 275, avenue Jules-Choquet;
- du côté pair, entre le 284 et le 286, avenue Jules-Choquet;

- du côté impair, entre la marge latérale du 1589, rue Borduas et du 307, avenue Jules-Choquet;
- du côté pair, entre le 320 et le 332, avenue Jules-Choquet;
- du côté impair, entre le 337 et le 343, avenue Jules-Choquet;
- du côté pair, entre le 364 et le 372, avenue Jules-Choquet;
- du côté pair, entre le 412 et le 430, avenue Jules-Choquet;
- du côté pair, entre le 488, avenue Jules-Choquet et la rue Principale.

Le tout tel qu'indiqué aux plans n^oCSP-9AVR18-12-1 à CSP-9AVR18-12-4.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-231

INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONE DE STATIONNEMENT INTERDIT – RUE DES PERVENCHES

ATTENDU les recommandations formulées par le Comité de la sécurité publique, lors de sa réunion tenue le 9 avril 2018, à l'effet d'interdire le stationnement des deux côtés de la rue des Pervenches, à proximité de l'intersection du chemin du Fer-à-Cheval;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont étudié les recommandations de ce Comité lors de la Commission administrative du 30 avril 2018;

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
 APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

QUE des panneaux « stationnement interdit » soient installés des deux côtés de la rue des Pervenches, à proximité de l'intersection du chemin du Fer-à-Cheval, le tout tel qu'indiqué au plan n^o CSP-9AVR18-16.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-232

INSTALLATION DE PANNEAUX – ZONE D'ARRÊT INTERDIT – CHEMIN DU FER-À-CHEVAL

ATTENDU les recommandations formulées par le Comité de la sécurité publique, lors de sa réunion tenue le 9 avril 2018, à l'effet d'interdire tout arrêt du côté impair sur le chemin du Fer-à-Cheval, entre la rue Nobel et le boulevard des Hauts-Bois;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont étudié les recommandations de ce Comité lors de la Commission administrative du 30 avril 2018;

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
 APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

QUE des panneaux « d'arrêt interdit » soient installés à différents endroits du côté impair du chemin du Fer-à-Cheval, de la rue Nobel au boulevard des Hauts-Bois, le tout tel qu'indiqué au plan n° CSP-9AVR18-08.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-233

**INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – ZONE D'ARRÊT INTERDIT
ET ZONE DE STATIONNEMENT 20 MINUTES – BOULEVARD DES HAUTS-BOIS**

ATTENDU les recommandations formulées par le Comité de la sécurité publique, lors de sa réunion tenue le 9 avril 2018, à l'effet de contrôler les arrêts et le stationnement à proximité de l'école Arc-en-Ciel, et ce, en conformité avec les mesures mises de l'avant dans le cadre du programme « En toute confiance vers l'école »;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont étudié les recommandations de ce Comité lors de la Commission administrative du 30 avril 2018;

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

QUE des panneaux « arrêt interdit » soient installés sur une distance de 13 mètres en amont du passage pour écoliers, du côté pair du boulevard des Hauts-Bois, à l'intersection de la rue Gilles-Vigneault;

QUE des panneaux « stationnement 20 minutes, 6 h 30 - 16 h, jours de classe », soient installés sur une distance de 14 mètres en aval du passage pour écoliers, du côté pair du boulevard des Hauts-Bois, à l'intersection de la rue Gilles-Vigneault, le tout tel qu'indiqué au plan n° CSP-9AVR18-10.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-234

**INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – PASSAGE POUR PIÉTONS
ET BICYCLETTES – BOULEVARD N.-P.-LAPIERRE**

ATTENDU les recommandations formulées par le Comité de la sécurité publique, lors de sa réunion tenue le 9 avril 2018, à l'effet d'ajouter une traverse pour piétons sur le boulevard N.-P.-Lapierre, à l'intersection de la rue Huet;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont étudié les recommandations de ce Comité lors de la Commission administrative du 30 avril 2018;

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'aménager un passage pour piétons et bicyclettes face au 1103, boulevard N.-P.-Lapierre, à l'intersection de la rue Huet, avec des bandes de passage jaunes;

QUE des panneaux de « passage pour piétons et bicyclettes » soient installés à chaque extrémité de ce passage, le tout tel qu'indiqué au plan n° CSP-9AVR18-4.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-235

INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – PASSAGE POUR PIÉTONS ET BICYCLETES ET ZONE DE STATIONNEMENT INTERDIT – BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER

ATTENDU les recommandations formulées par le Comité de la sécurité publique, lors de sa réunion tenue le 9 avril 2018, à l'effet d'ajouter une traverse pour piétons sur le boulevard Armand-Frappier à l'intersection de la place de Blois;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont étudié les recommandations de ce Comité lors de la Commission administrative du 30 avril 2018;

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'aménager un passage pour piétons et bicyclettes sur le boulevard Armand-Frappier, à l'intersection de la place de Blois, avec bandes de passage jaunes;

QUE des panneaux « passage pour piétons et bicyclettes » soient installés à chaque extrémité du passage pour piétons et bicyclettes;

QUE des panneaux « stationnement interdit » soient installés du côté pair, 10 mètres en amont du passage pour piétons et bicyclettes, le tout tel qu'indiqué au plan n° CSP-9AVR18-17.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-236

DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

ATTENDU QUE conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier doit, lors d'une séance du Conseil municipal, déposer le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-237

PRÉSENTATION – RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE EXERCICE FINANCIER 2017

ATTENDU QUE conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, la mairesse doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au cours d'une séance ordinaire du Conseil tenue au plus tard au mois de juin;

ATTENDU QUE cet article permet que le rapport de la mairesse soit diffusé sur le territoire de la ville conformément aux modalités de diffusion déterminées par le Conseil;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

QUE la mairesse a fait rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier 2017 de la Ville de Sainte-Julie;

QUE ce rapport soit diffusé sur le territoire de la ville de la façon suivante, soit par une publication sur le site Internet de la Ville, sur les panneaux électroniques invitant les citoyens à le consulter, sur le service Mon Sainte-Julie ainsi que dans le courriel mensuel de la mairesse.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-238

DÉPÔT – PROCÈS-VERBAUX – COMMISSION DES FINANCES – 19 MARS ET 24 AVRIL 2018

ATTENDU QUE la Commission des finances s'est réunie les 19 mars et 24 avril 2018 et que des rapports de ces réunions ont été présentés à la Commission administrative permanente du Conseil de la Ville de Sainte-Julie le 7 mai 2018;

Il est **PROPOSÉ** par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt du procès-verbal de la Commission des finances tenue le 19 mars 2018 en conformité avec l'article 4.4 du Règlement 465, à l'exception des points suivants qui feront l'objet d'une décision autonome et à venir :

- 4. Rapport financier 2017;
- 5. Politique d'achats.

D'accepter le dépôt du procès-verbal de la Commission des finances tenue le 24 avril 2018 en conformité avec l'article 4.4 du Règlement 465.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-239

APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

ATTENDU les chèques émis ou annulés et les comptes à payer préparés durant la période du 6 avril au 3 mai 2018 :

Liste F-2018-09	Chèques à ratifier	700 391,09 \$
Liste F-2018-10	Comptes à payer	1 225 814,94 \$

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

DE ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période du 6 avril au 3 mai 2018 apparaissant sur les listes F-2018-09 et F-2018-10.

D'autoriser le trésorier à émettre les chèques nécessaires pour effectuer le paiement des comptes à payer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-240

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU le rapport du Service des finances sur les recommandations produites par différents services municipaux pour le financement des achats d'équipements et de fournitures diverses à financer par le fonds réservé – fonds de roulement;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'approuver que le financement des projets présents au rapport du Service des finances daté du 4 mai 2018, totalisant un montant de 4 474,05 \$, soit fait à même le fonds réservé – fonds de roulement et remboursé en versements égaux sur une période de cinq ans, soit de 2019 à 2023.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-241

AFFECTATIONS DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

ATTENDU QUE le rapport financier consolidé 2017 a été déposé à la séance du 8 mai 2018;

ATTENDU QUE lors de la réunion du 19 mars 2018, la Commission des finances a recommandé d'utiliser une partie de l'excédent de fonctionnement non affecté pour augmenter différentes réserves pour un montant total de 3 713 540 \$;

ATTENDU QUE le Conseil modifiera le règlement relatif au fonds de roulement afin de l'augmenter de 250 000 \$;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

DE virer un montant de 3 463 540 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté pour les réserves suivantes :

Excédent de fonctionnement affecté – Immobilisations	1 788 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté – Rachat de la dette	500 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté – Éventualités	212 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté – Élections	50 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté – Espaces verts Le Sanctuaire	913 540 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-242

**AFFECTATION DES DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À POURVOIR
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

ATTENDU QUE le rapport financier consolidé 2017 a été déposé à la séance du 8 mai 2018;

ATTENDU QUE les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) – avantages sociaux futurs représentent les mesures d'allègement consenties par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire lors de la crise financière de 2008;

ATTENDU QUE la Ville a utilisé ces mesures dans les années 2009 à 2012;

ATTENDU la recommandation de la Commission des finances lors de la réunion tenue le 19 mars 2018 à l'effet d'affecter des DCTP – avantages sociaux futurs pour un montant de 50 000 \$;

ATTENDU QUE cette affectation n'est pas prévue au budget 2018;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

DE décréter une dépense fiscale représentant l'affectation des DCTP – avantages sociaux futurs pour un montant de 50 000 \$, laquelle sera pourvue par le fonds général en affectant l'excédent de fonctionnement non affecté du même montant, conformément à la recommandation de la Commission des finances du 19 mars 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-243

DÉPÔT – RAPPORT D'ADJUDICATION – ÉMISSION D'OBLIGATIONS

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 10 avril 2018, le Conseil a adopté la résolution 18-180 afin de procéder à l'émission d'obligations, le 15 mai 2018, d'une somme de 5 294 000 \$;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 1^{er} mai 2018 et que le trésorier a adjugé l'émission au montant de 5 294 000 \$ au plus bas soumissionnaire, Financière Banque Nationale inc., conformément au Règlement 806, qui permet l'octroi par le trésorier ou le trésorier adjoint d'un contrat de financement par émission d'obligations;

ATTENDU QUE les taux d'intérêt obtenus s'élèvent respectivement à 2,00 %, 2,25 %, 2,50 %, 2,65 % et 2,70 %;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt du rapport d'adjudication de l'émission d'obligations du 15 mai 2018 adjugée par le trésorier, conformément au Règlement 806 concernant la délégation de pouvoir pour accorder le contrat d'un financement par émission d'obligations.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-244

ACHAT – IMPRIMANTE MULTIFONCTIONS – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le contrat de location d'une imprimante multifonctions de marque Canon vient à échéance en mai 2018;

ATTENDU QUE l'offre de services de la compagnie Xerox pour la location d'imprimantes multifonctions similaires propose un prix établi selon le tarif du Centre de services partagés du gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE le tarif proposé par la compagnie Xerox Canada ltée représente une économie substantielle pour la Ville;

ATTENDU l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté lors de la Commission administrative du 7 mai 2018;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

De procéder au remplacement de l'imprimante multifonctions de marque Canon du Service de sécurité incendie;

D'octroyer le contrat d'achat d'une imprimante multifonctions modèle Xerox AltaLink C8035 pour le Service de sécurité incendie à la compagnie Xerox Canada ltée (GDM Groupe Conseil – Agent autorisé Xerox, 5-267, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1M8), pour une somme de 4 539,41 \$, taxes incluses;

D'octroyer le contrat d'entretien au coût/copie prévu à l'offre de services, d'une durée de 60 mois, à cette même entreprise;

D'autoriser la chef de section – approvisionnement à signer tous les documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-245

RETRAIT – ORDRE DE VENTE – IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES ET DES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

ATTENDU la résolution 17-175 par laquelle le Conseil municipal a ordonné à la greffière adjointe, le 10 avril dernier, de procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, lesquels immeubles étaient mentionnés à la liste jointe à cette résolution;

ATTENDU que des immeubles doivent être retirés de la liste déposée le 10 avril 2018;

Il est **PROPOSÉ** par M. Normand Varin
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

De retirer de la vente pour défaut de paiement de taxes les immeubles mentionnés à la liste jointe à la présente résolution;

QUE la résolution 17-175 soit modifiée en conséquence.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-246

DÉPÔT – LISTE D'ENGAGEMENT DU PERSONNEL

ATTENDU l'article 4 du Règlement 1027 déléguant au directeur général le pouvoir d'engager tout employé surnuméraire, occasionnel, temporaire et étudiant et au directeur du Service des ressources humaines le pouvoir de nommer tout employé régulier à un autre poste;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

D'accepter la nomination et l'engagement du personnel désigné sur la liste ci-dessous :

MOUVEMENT DE MAIN D'ŒUVRE (personnel régulier)

MAMA, Alain-Thierry	Syndiqué	Technicien en informatique à technicien en informatique et réseaux 14 mai 2018
---------------------	----------	---

ENGAGEMENT DE PERSONNEL (surnuméraire et occasionnel)

BEAULIEU, Véronique	Syndiqué	Stagiaire en horticulture 15 mai 2018
CHILVERS-DUCHARME, Yohann	Syndiqué	Surnuméraire (manuel) 16 avril 2018
GEREMIA, Vincent	Syndiqué	Surnuméraire (manuel) 30 avril 2018
GIRARD, Pierre-André	Syndiqué	Surnuméraire (manuel) 30 avril 2018
OUELLETTE, Sylvain	Syndiqué	Surnuméraire (manuel) 16 avril 2018
RIENDEAU, Étienne	Syndiqué	Surnuméraire (manuel) 18 avril 2018
ROLLAND, Nicolas	Syndiqué	Surnuméraire (manuel) 16 avril 2018

ENGAGEMENT DE PERSONNEL ÉTUDIANT (saison estivale 2018)

SERVICE DES INFRASTRUCTURES		
ARCHAMBAULT, Corinne	Étudiant	Préposée 17 mai 2018
BEAULIEU, Charles-Étienne	Étudiant	Préposé 22 mai 2018
BEAULIEU, Tommy	Étudiant	Préposé 4 juin 2018
BRIAND, Alex	Étudiant	Préposé 28 mai 2018
CARON, Louis-Philippe	Étudiant	Préposé 28 mai 2018
GAUTHIER, Gabrielle	Étudiant	Préposée 1 ^{er} mai 2018
GIGUÈRE, Jaël	Étudiant	Préposé 14 mai 2018
GIROUX, Jean-Sébastien	Étudiant	Préposé 22 mai 2018
JUTRAS, Charlie	Étudiant	Préposée 28 mai 2018
LANGLOIS, Frédéric	Étudiant	Préposé 28 mai 2018
LAVERRIÈRE-MÉNARD, Jacob	Étudiant	Préposé 22 mai 2018
LAVOIE-GIRARD, Gabriel	Étudiant	Préposé 28 mai 2018
LECOURS, Laurent	Étudiant	Préposé Date à confirmer
MONETTE, Gabriel	Étudiant	Préposé 24 mai 2018
NAULT, Sébastien	Étudiant	Préposé 7 mai 2018
PANAÏT, Bogdan Andrei	Étudiant	Préposé 28 mai 2018
PICARD-BRADLEY, Alexandre	Étudiant	Préposé 1 ^{er} mai 2018
VALSORDA, Alexandre	Étudiant	Préposé 28 mai 2018
SERVICE DES LOISIRS		
BEAUCHAMP, Audrey	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
BEAULIEU, Hugo	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil 26 juin 2018
BERGERON, Élodie	Étudiant	Animatrice camp méli mélo 14 juin 2018
BILODEAU, Andréanne	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement 14 juin 2018

BISAILLON, Amélie	Étudiant	Animatrice camp cuistot et enviro/science 14 juin 2018
BLANCHETTE, Gabrielle	Étudiant	Animatrice camp amis 14 juin 2018
BOUCHARD, Ariane	Étudiant	Animatrice camp amis 14 juin 2018
BOULÉ, Émilie	Étudiant	Appariteur au prêt de canot remplaçante Au besoin
BRUNET, Hiba	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
BRUNET, Layal	Étudiant	Animatrice camp multiarts 14 juin 2018
CABANA, Laurence	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement 14 juin 2018
CANUEL, Magalie	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement 14 juin 2018
CANUEL, Noémie	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
CARON, Élisabeth	Étudiant	Animatrice camp amis 14 juin 2018
CARON, Gabrielle	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
CHALIFOUX, Xavier	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil 26 juin 2018
CHALIFOUX, Virginie	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil remplaçante Au besoin
CHAPLEAU, Vincent	Étudiant	Animateur camp tennis 14 juin 2018
CLAVEAU, Ariane	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement 14 juin 2018
DAUPHINAIS, Ariane	Étudiant	Animatrice camp méli mélo 14 juin 2018
DAUPHINAIS, Nathan	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil 26 juin 2018
DION, Michaël	Étudiant	Animateur camp multisports 14 juin 2018
DUBUC, Frédérick	Étudiant	Animateur camp cuistot et enviro/science 14 juin 2018
DUBUC, Yoann	Étudiant	Animateur camp amis 14 juin 2018
DUCHESNE, Samuel	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil 26 juin 2018
DUCHESNE, Zacharie	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil 26 juin 2018

DUMAS, Sarah-Jade	Étudiant	Animatrice camp amis 14 juin 2018
FORTIN, Samuel	Étudiant	Animateur camp donjon dragon 14 juin 2018
FURLONG, Marie-Pier	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement 14 juin 2018
GAUDET, Olivier	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil 26 juin 2018
GAUTHIER, Miguel	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil 26 juin 2018
GÉDÉON-BLANCHETTE, Francis	Étudiant	Animateur camp multisports 14 juin 2018
GEMME-DESROCHERS, Antoine	Étudiant	Animateur camp donjon dragon 14 juin 2018
GEMME-DESROCHERS, Jean-Christophe	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil 26 juin 2018
GERMAIN, Stéphanie	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement 14 juin 2018
GIROUX, Marie-Christine	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
JACQUES, Audrey	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
KEARNEY, Maude	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement 14 juin 2018
LAFOND, Noémie	Étudiant	Animatrice camp amis 14 juin 2018
LAMARCHE, Alexandre	Étudiant	Animateur camp amis 14 juin 2018
LANGEVIN, Ophélie	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
LANGLOIS, Corinne	Étudiant	Animatrice camp amis 14 juin 2018
LANGLOIS, Mathilde	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
LAROCHELLE, Vickie	Étudiant	Animatrice camp multiarts 14 juin 2018
LEGER, Francis	Étudiant	Appariteur prêt de canot 22 mai 2018
LEMAY, Frédérique	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
LEROUX, Mélissa	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement 14 juin 2018
LUNEAU, Frédérique	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement 14 juin 2018
MORIN-CÔTÉ, Meagan	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil remplaçante Au besoin

SANSOUCY, Maude	Étudiant	Animatrice camp méli-mélo 14 juin 2018
PARADIS, Andréane	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
PARENT, Catherine	Étudiant	Animatrice camp amis 14 juin 2018
PARENT, Marie-Michèle	Étudiant	Animatrice programme d'accompagnement 14 juin 2018
PELLETIER, Frédérique	Étudiant	Animatrice camp amis et hip hop 14 juin 2018
PÉRUSSE, Félix	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil 26 juin 2018
PRUD'HOMME, Frédérique	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
RAYMOND, Xavier	Étudiant	Appariteur prêt de canot 22 mai 2018
RICHARD, Julien	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil 26 juin 2018
RICHARD, Simon	Étudiant	Animateur camp amis 14 juin 2018
ROCHELEAU, Lou-Ann	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
SIROIS, Jérémy	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil 26 juin 2018
VEILLETTE, Émilie	Étudiant	Animatrice camp amis 14 juin 2018

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-247

**AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL
ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINTE-JULIE, SCFP – SECTION LOCALE 5134**

ATTENDU QUE la convention collective de travail de l'Association des pompiers de Sainte-Julie, SCFP – section locale 5134 est échue depuis le 31 décembre 2017;

ATTENDU QU'à la suite de négociations, une entente de principe est intervenue entre les parties;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des ressources humaines lors de la Commission administrative du 23 avril 2018;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

QUE les membres du Conseil acceptent le renouvellement de la convention collective de travail de l'Association des pompiers de Sainte-Julie, SCFP section locale 5134, telle que présentée;

QUE ladite convention collective de travail soit en vigueur du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022;

D'autoriser la mairesse, le directeur général, le directeur du Service de sécurité incendie et le directeur du Service des ressources humaines à signer la convention collective de travail ainsi que tous autres documents donnant effet aux présentes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-248

AUTORISATION DE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL ESCALIER D'ISSUE À L'USINE D'ÉPURATION – PROJET R-1009, LOT 11

ATTENDU l'adoption de la résolution 18-022 lors de la séance ordinaire tenue le 23 janvier 2018 accordant le contrat pour la réalisation des travaux d'aménagement d'un nouvel escalier d'issue à l'usine d'épuration pour sécuriser l'espace de travail des employés et respecter les normes de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail à la compagnie Construction Richelieu inc., pour un montant de 363 000 \$;

ATTENDU la résolution 18-023 concernant une provision de 36 300 \$ pour des travaux imprévus, portant le montant autorisé à 399 300 \$;

ATTENDU QUE lors de l'excavation pour la construction des semelles de fondations il a été constaté que la conduite de refoulement des deux grosses pompes du poste de pompage principal était en conflit et surtout que le joint mécanique entre la partie intérieure (acier inoxydable) et la partie extérieure (PVC) était excessivement corrodé et menaçait de se rompre;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 7 mai 2018;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'autoriser une dépense supplémentaire de 122 777,49 \$ pour les travaux de réparation et de sécurisation de la conduite de refoulement des pompes du poste de pompage principal ainsi que pour les modifications au bâtiment dans le cadre du contrat déjà adjugé à la compagnie Construction Richelieu inc. pour la réalisation des travaux d'aménagement d'un nouvel escalier d'issue à l'usine d'épuration;

D'autoriser le trésorier à effectuer le paiement des dépenses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-249

ADJUDICATION – ACHAT ET LIVRAISON D’AFFICHEURS DE VITESSE – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU QU'une demande de soumissions sur invitation a été effectuée pour l'achat et la livraison de six afficheurs de vitesse;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le mardi 1^{er} mai 2018 conformément à la loi;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 7 mai 2018;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

D'accorder la commande pour l'achat et la livraison d'afficheurs de vitesse à la compagnie Trafic Innovation inc., située au 226, rue Roy à Saint-Eustache (Québec) J7R 5R6, pour une somme de 28 844,91 \$, toutes taxes incluses, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 1^{er} mai 2018;

D'approuver une dépense de 9 500 \$, taxes incluses, pour l'installation de ces afficheurs;

QUE ces achats totalisant 35 014,01 \$, taxes nettes, soient payés par le fonds réservé - fonds de roulement et remboursables sur une période de cinq ans en cinq versements égaux pour les années 2019 à 2023.

D'autoriser le Service des finances à émettre le paiement lors de la livraison des afficheurs de vitesse.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-250

DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – 17 AVRIL 2018

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a délibéré le 17 avril 2018 et a soumis son procès-verbal à la Commission administrative;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance de tous les points à l'ordre du jour de ladite réunion et de la teneur des recommandations;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 17 avril 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-251

**DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES – 133, 143, 153, 173 ET 183,
BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER – ZONE C-258**

ATTENDU QU'une demande de dérogations mineures pour les futurs bâtiments situés au 133, 143, 153, 173 et 183, boulevard Armand-Frappier a été soumise au Service de l'urbanisme concernant la hauteur des bâtiments proposés;

ATTENDU QUE la demande concerne également la norme visant le nombre minimum de bâtiments sur un même terrain pour un projet intégré;

ATTENDU QUE la demande est accompagnée d'un cahier de plans, préparé par la firme BC2 et daté du 12 décembre 2017;

ATTENDU QUE l'objectif de la demande est d'autoriser des bâtiments dont la hauteur est inférieure à 9,40 mètres, tel que prévu à la grille des usages et des normes de la zone C-258 du Règlement de zonage 1101, soit:

- 9,1 mètres pour 45 % de la surface du bâtiment situé au 133;
- 9,1 mètres pour 24 % de la surface du bâtiment situé au 143;
- 8,5 mètres pour 44 % de la surface du bâtiment situé au 183, de même que 8,2 mètres pour 17 % de sa surface et 7,6 mètres pour 20 % de sa surface;

ATTENDU QUE l'autorisation de cette demande permettrait une modulation dans les façades de chacun des bâtiments;

ATTENDU QUE le second volet de la demande concerne le nombre minimum de bâtiments sur un même terrain pour considérer un projet intégré;

ATTENDU QUE l'objectif de la demande est également d'autoriser que seulement deux bâtiments soient construits sur un même lot, plutôt que trois, tel que stipulé à la section 9 du chapitre 4, ainsi qu'au chapitre 2 « Terminologie », du Règlement de zonage 1101, tout en considérant que les normes du projet intégré s'appliquent pour les lots distincts ne faisant pas partie du projet intégré;

ATTENDU QUE cette demande vise à résoudre un problème de délais encourus par les demandes d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

ATTENDU QUE les Services des infrastructures et de l'urbanisme et le promoteur étudient la possibilité de procéder à des branchements de service individuels sur chacun des terrains au lieu de créer des réseaux d'égout et d'aqueduc privés sur l'ensemble du site qui nécessitent lesdites autorisations du MDDELCC;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que les demandes de dérogations devraient être autorisées tant au niveau des hauteurs de bâtiment que des normes visant les projets intégrés;

ATTENDU QUE l'autorisation de la demande ne porterait pas atteinte aux propriétaires des immeubles voisins;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme, dans sa résolution 459.14.18, adoptée lors de l'assemblée tenue le 20 mars 2018, recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogations mineures;

ATTENDU QU'un avis relatif à cette demande de dérogations mineures a été publié dans le journal La Relève, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE toutes les conditions préalables à l'approbation d'une dérogation mineure ont été respectées;

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'approuver la demande de dérogations mineures, pour les bâtiments sis au 133, 143, 153, 173 et 183, boulevard Armand-Frappier (Provigo), afin d'autoriser :

- un site planifié comprenant 5 bâtiments sur plusieurs terrains, plutôt qu'un projet intégré comprenant 3 bâtiments, tout en considérant que les normes du projet intégré s'appliquent pour les lots distincts ne faisant pas partie du projet intégré, tel que prévu à la section 9 du chapitre 4 « Dispositions applicables aux usages résidentiels » ainsi qu'au chapitre 2 « Terminologie », du Règlement de zonage 1101;
- des bâtiments dont la hauteur est inférieure à 9,40 mètres, tel que prévu à la grille des usages et des normes de la zone C-258 du Règlement de zonage 1101, soit :
 - 9,1 mètres pour 45 % de la surface du bâtiment situé au 133;
 - 9,1 mètres pour 24 % de la surface du bâtiment situé au 143;
 - 8,5 mètres pour 44 % de la surface du bâtiment situé au 183, de même que 8,2 mètres pour 17 % de sa surface et 7,6 mètres pour 20 % de sa surface.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-252

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 6, PAUL-DE MARICOURT – ZONE H-133

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 6, rue Paul-De Maricourt a été soumise au Service de l'urbanisme au sujet de la construction d'un garage attenant;

ATTENDU QUE la demande est accompagnée des plans-concept de construction préparés par Architecture Casa et datés du 13 mars 2018 (révisés le 5 avril 2018);

ATTENDU QUE l'objectif est de construire un garage double au niveau du sol, attenant à la résidence et accessible en façade de cette dernière;

ATTENDU QUE la dérogation mineure vise la largeur proposée pour ledit garage, soit 8,91 mètres, plutôt que 7,5 mètres, tel que prescrit par le règlement de zonage;

ATTENDU QUE cette largeur permettrait de préserver un escalier existant menant au sous-sol de la résidence tout en conservant un espace suffisant pour le stationnement de deux véhicules côte à côte;

ATTENDU QUE la superficie du terrain permet amplement d'accueillir un garage d'une telle dimension, considérant que celui-ci sera localisé à plus de 30 pieds de la limite latérale gauche du terrain, soit à plus de 10 mètres, malgré sa largeur plus importante;

ATTENDU QUE la demande vise ainsi, au chapitre 4 « Dispositions applicables aux usages résidentiels », le tableau 4.1 de l'article 4.1.7.4. qui prévoit que la largeur intérieure maximale d'un garage attenant est de 7,5 mètres;

ATTENDU QUE l'octroi de la dérogation n'aura pas d'impact sur le voisinage et le bâtiment conservera une proportion équilibrée par rapport au large terrain sur lequel il est implanté;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme, dans sa résolution 460.7.18 adoptée le 17 avril 2018, recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure;

ATTENDU QU'un avis relatif à cette demande de dérogation mineure a été publié dans le journal La Relève, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE toutes les conditions préalables à l'approbation d'une dérogation mineure ont été respectées;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'approuver la demande de dérogation mineure, pour la propriété située au 6, rue Paul-De Maricourt, afin d'autoriser la construction d'un garage attenant à la résidence, au niveau du sol, d'une largeur intérieure de 9 mètres, plutôt qu'un maximum de 7,5 mètres.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-253

APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RÉSIDENCE – 467, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL – ZONE A-710

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les modifications apportées aux plans-concept de construction, soumis par la propriétaire en date du 17 avril 2018, pour la construction d'une nouvelle résidence, située au 467, chemin du Fer-à-Cheval, et ce, conformément à la résolution 460.12.B.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 17 avril 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-254

APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION (STATION-SERVICE AVEC DÉPANNEUR) – 1411, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE A-712

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les modifications apportées aux plans-concept de construction, déposées par le mandataire du propriétaire en date du 9 avril 2018, pour la construction d'une nouvelle station-service avec dépanneur, et ce, conformément à la résolution 460.12.18.C du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 17 avril 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-255

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL – 2000, RUE LÉONARD-DE VINCI – ZONE C-151

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation, préparés par la compagnie Bilodeau, Baril, Lemming Architectes et datés du 3 avril 2018, pour le bâtiment commercial situé au 2000, rue Léonard-De Vinci, et ce, conformément à la résolution 460.4.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 17 avril 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-256

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL (PACINI) – 2001, RUE LÉONARD-DE VINCI – ZONE C-151

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de construction, préparés par Lemay Michaud Architecture et datés du 1^{er} décembre 2017, pour l'agrandissement du bâtiment commercial situé au 2001, rue Léonard-De Vinci, et ce, conformément à la résolution 460.5.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 17 avril 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-257

APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT D'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT COMMERCIAL – 755, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE C-305

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les modifications, concernant la couleur du garde-corps prévu en façade du bâtiment, apportées aux plans-concept d'agrandissement préparés par Cormier, Lefebvre, architectes et datés du 15 novembre 2017, pour le bâtiment commercial situé au 755, montée Sainte-Julie, et ce, conformément à la résolution 460.13.E.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 17 avril 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-258

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE – 1633, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER (BMW) – ZONE C-407

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'affichage sur le bâtiment, préparés par United Sign System et datés du 9 janvier 2018, pour la place d'affaires « BMW » située au 1633, boulevard Armand-Frappier, et ce, conformément à la résolution 460.2.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 17 avril 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-259

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION (TRANSFORMATION D'UN GARAGE EN PIÈCE HABITABLE) – 6, RUE PAUL-DE MARICOURT ZONE H-133

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation pour la transformation d'un garage en pièce habitable, préparés par Architecture Casa, datés du 13 mars 2018 et révisés en date du 5 avril 2018, pour la résidence située au 6, rue Paul-De Maricourt, et ce, conformément à la résolution 460.7.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 17 avril 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-260

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION (AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE) – 382, RUE DE GRENOBLE – ZONE H-234

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation pour l'ajout d'un second étage, préparés par Gestion Plani-concept Architecture et déposés au mois d'avril 2018, pour la résidence située au 382, rue de Grenoble, et ce, conformément à la résolution 460.3.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 17 avril 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-261

AUTORISATION DE DÉMOLITION – 861, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE H-357

ATTENDU QU'une demande d'approbation pour la construction de deux bâtiments trifamiliaux sur la propriété située au 861, montée Sainte-Julie a été soumise au Service de l'urbanisme;

ATTENDU QUE le projet soumis consiste à construire deux bâtiments de type triplex isolés sur le terrain où se trouve actuellement implantée une résidence unifamiliale isolée, laquelle serait démolie dans le cadre des travaux;

ATTENDU QUE le projet a été soumis au Comité de démolition pour approbation;

ATTENDU QUE le Comité de démolition lors de sa séance tenue le 10 avril 2018, recommande au Conseil municipal d'approuver la démolition de la résidence située au 861, montée Sainte-Julie;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'autoriser la démolition de la résidence située au 861, montée Sainte-Julie, conditionnellement au respect de l'article 11.1 « Délai d'appel » du Règlement 1165 relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-262

RENOUVELLEMENT – RÉSOLUTION 16-202 « APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – 1411, MONTÉE SAINTE-JULIE ZONE A-712 »

ATTENDU QU'une demande d'approbation des plans-concept d'aménagement paysager, préparés par la compagnie MBA architecture du paysage et datés du 9 février 2016 (révisés en date du 17 février 2016), pour la propriété située au 1411, montée Sainte-Julie a été soumise au Service de l'urbanisme;

ATTENDU QUE le projet a été approuvé par le Conseil municipal lors de la séance du 5 avril 2016, résolution 16-202;

ATTENDU QUE les travaux n'ont pas débuté tel que prévu;

ATTENDU QUE la résolution était valide pour une période de douze mois consécutifs, soit jusqu'au 5 avril 2017;

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

De reconduire la résolution 16-202 telle qu'adoptée, pour une nouvelle période de douze mois à compter de la présente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-263

RENOUVELLEMENT – RÉSOLUTION 16-264 « APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE (PÉTRO-CANADA/TIM HORTONS) – 1411, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE A-712 »

ATTENDU QU’une demande d’approbation des plans-concept d’affichage, préparés par Enseignes Pattison et datés du 4 janvier 2016, pour la place d’affaires située au 1411, montée Sainte-Julie a été soumise au Service de l’urbanisme;

ATTENDU QUE le projet a été approuvé par le Conseil municipal lors de la séance tenue le 3 mai 2016, résolution 16-264;

ATTENDU QUE les travaux n’ont pas débuté tel que prévu;

ATTENDU QUE la résolution était valide pour une période de douze mois consécutifs, soit jusqu’au 3 mai 2017;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

De reconduire la résolution 16-264 telle qu’adoptée, pour une nouvelle période de douze mois à compter de la présente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-264

RENOUVELLEMENT – RÉSOLUTION 16-552 « APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE (BEAU-SOIR) – 1411, MONTÉE SAINTE-JULIE ZONE A-714 »

ATTENDU QU’une demande d’approbation des plans-concept d’affichage, préparés par Auvatech et datés du 9 juin 2016, pour la place d’affaires Beau-Soir située au 1411, montée Sainte-Julie a été soumise au Service de l’urbanisme;

ATTENDU QUE le projet a été approuvé par le Conseil municipal lors de la séance tenue le 4 octobre 2016, résolution 16-552;

ATTENDU QUE les travaux n’ont pas débuté tel que prévu;

ATTENDU QUE la résolution était valide pour une période de douze mois consécutifs, soit jusqu’au 4 octobre 2017;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

De reconduire la résolution 16-552 telle qu’adoptée, pour une nouvelle période de douze mois à compter de la présente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-265

RENOUVELLEMENT – RÉSOLUTION 16-558 « APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'ÉCLAIRAGE ET D'INSTALLATION D'UN ÉCRAN VERT (ACOUSTIQUE) (PÉTRO-CANADA/TIM HORTONS) – 1411, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE A-712 »

ATTENDU QU'une demande d'approbation des plans-concept d'éclairage, préparés par EXP Expert conseil Granby et datés du 11 juillet 2016, et pour l'installation d'un écran vert (acoustique), pour la place d'affaires située au 1411, montée Sainte-Julie a été soumise au Service de l'urbanisme;

ATTENDU QUE le projet a été approuvé par le Conseil municipal lors de la séance du 4 octobre 2016, résolution 16-558;

ATTENDU QUE les travaux n'ont pas débuté tel que prévu;

ATTENDU QUE la résolution était valide pour une période de douze mois consécutifs, soit jusqu'au 4 octobre 2017;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

De reconduire la résolution 16-558 telle qu'adoptée, pour une nouvelle période de douze mois à compter de la présente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-266

RENOUVELLEMENT DE MANDATS – COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE les seconds mandats de MM. Martin Archambault et Éric Dupuis, à titre de membres du Comité de l'environnement, se sont terminés le 1^{er} mai 2018;

ATTENDU QUE conformément aux règles de régie interne du Comité de l'environnement, le mandat d'un membre non permanent peut être renouvelé deux fois pour deux ans;

ATTENDU QUE MM. Martin Archambault et Éric Dupuis désirent poursuivre leur implication au sein du Comité de l'environnement;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

QUE les mandats de MM. Martin Archambault et Éric Dupuis soient renouvelés pour une période de deux ans se terminant le 1^{er} mai 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-267

AIDES FINANCIÈRES DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE – ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

ATTENDU la réception de demandes d'aide financière;

ATTENDU QUE ces demandes respectent les critères d'admissibilité du volet 2 « Soutien à l'excellence » de la Politique d'attribution des subventions du Conseil municipal;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des loisirs lors de la Commission administrative du 7 mai 2018;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

DE verser une aide financière aux personnes ci-dessous mentionnées pour subvenir, en partie, à leurs frais de participation à un événement sportif :

NOM DU PARTICIPANT	MONTANT	ÉVÉNEMENT
Jérôme Champagne	150 \$	Championnat provincial de judo 7 et 8 avril 2018 Amqui
Émilie Tessier	150 \$	Championnat québécois de sauvetage – technique junior 7 et 8 avril 2018 Montréal
Maude Charbonneau	300 \$	Championnat canadien de ringuette 8 au 14 avril 2018 Winnipeg
Allyson Webb-Charland	300 \$	Compétition nationale de patinage de vitesse courte piste – Sélection nationale junior 2 21 au 24 mars 2018 Calgary
Léa St-Germain	150 \$	Championnat provincial AQUAM AAA Natation 23 au 25 avril 2018 Gatineau
Alexandre Migner	300 \$	Championnats canadiens de l'Est 2018 Patinage de vitesse 31 mars et 1 ^{er} avril 2018 Lévis
Mégane Therriault	150 \$	Championnats québécois 2017 Gymnastique 21 au 23 avril 2017 Victoriaville
Alex St-Onge	150 \$	Championnat québécois par catégorie d'âge Patinage de vitesse 10 et 11 mars 2018 Laval
Alexis Therriault	150 \$	Championnats québécois 2017 Gymnastique 21 au 23 avril 2017 Victoriaville

Julien Lamoureux	300 \$	Nationaux de ski 2018 Ski de fond 7 au 18 mars 2018 Thunder Bay, Ontario
Julien Lamoureux	500 \$	Tour B européen Ski de fond 4 au 19 février 2018 Europe (Autriche, Suisse et Allemagne)
Maxime Chamberland	150 \$	Championnat québécois de sauvetage – technique senior 14 et 15 avril 2018 Mont-Tremblant
Vanessa Bélange	150 \$	Championnat québécois de sauvetage – technique junior 7 et 8 avril 2018 Montréal
Nève Mailloux	300 \$	Championnats canadiens de l'Est Speedo 2018 Natation 12 au 15 avril 2018 Windsor
Marilyne Caron	300 \$	Championnat de l'Est Ringuette 19 au 22 avril 2018 Halifax, Nouvelle-Écosse
Annabelle Therriault	500 \$	Championnat The One Cheerleading 5 et 6 mai 2017 Orlando, États-Unis
Ariane Trudel	150 \$	Championnat québécois de sauvetage – technique junior 7 et 8 avril 2018 Montréal
Alexis Ross	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge 19 au 22 avril 2018 Gatineau
Olivier Bacon	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge 19 au 22 avril 2018 Gatineau
Xavier Trudeau	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge 19 au 22 avril 2018 Gatineau
Jean-Philippe Desautels	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge 19 au 22 avril 2018 Gatineau
Samuel Kingsley	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge 19 au 22 avril 2018 Gatineau
Maxime Ly	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge 19 au 22 avril 2018 Gatineau
Xavier Ladouceur	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge 19 au 22 avril 2018 Gatineau

Mikael Diotte	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge 19 au 22 avril 2018 Gatineau
Julien Pontbriand	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge 19 au 22 avril 2018 Gatineau
Marc Charpentier	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge 19 au 22 avril 2018 Gatineau
TOTAL	4900 \$	

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-268

AIDES FINANCIÈRES – ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX – CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINTE-JULIE

ATTENDU la réception d'une demande d'aide financière du Club de patinage artistique de Sainte-Julie inc. pour la compétition Invitation qui s'est déroulée les 16, 17 et 18 février 2018;

ATTENDU la réception d'une demande d'aide financière du Club de patinage artistique de Sainte-Julie inc. pour la quarantième édition de la Revue sur glace qui s'est déroulée les 21 et 22 avril 2018;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est en faveur de tels événements et que ces demandes respectent les critères d'admissibilité de la politique d'attribution du conseil municipal, volet 4 « Soutien aux événements spéciaux »;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des loisirs lors de la Commission administrative du 30 avril 2018;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'accorder au Club de patinage artistique de Sainte-Julie inc. une aide financière de quarante heures pour la compétition Invitation, au taux horaire de 72,34 \$, taxes incluses, pour un total de 2 893,60 \$, ainsi qu'une aide financière de vingt heures pour la quarantième édition de la Revue sur glace, au même taux horaire, pour un total de 1 446,80 \$;

QUE ces montants soient accordés sous forme de crédit sur la facturation des heures de glace, hiver 2018 du Club de patinage artistique de Sainte-Julie inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-269

**AIDE FINANCIÈRE – ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE SAINTE-JULIE**

ATTENDU la Politique d'attribution des subventions du Conseil municipal, volet 6 « Soutien aux bénévoles par l'engagement d'une ressource administrative »;

ATTENDU QUE l'Association du hockey mineur de Sainte-Julie emploie, depuis août 2016, une agente de bureau afin d'alléger les tâches administratives effectuées par les bénévoles de l'organisme;

ATTENDU la demande d'aide financière formulée par l'Association du hockey mineur de Sainte-Julie afin que cette agente de bureau soit considérée comme une ressource administrative qui supporte les bénévoles de l'organisme;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des loisirs lors de la Commission administrative du 30 avril 2018;

Il est **PROPOSÉ** par M. Normand Varin
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

De verser une aide financière de 7 909,40 \$ à l'Association du hockey mineur de Sainte-Julie pour la saison 2017-2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-270

**ENGAGEMENT – APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS
DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES – AIDE FINANCIÈRE POUR
L'ANNÉE 2018**

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a présenté une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications du Québec (Ministère) dans le cadre de l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, conformément à la résolution 18-174 adoptée à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 10 avril 2018;

ATTENDU QUE le montant total du projet est de 179 208 \$;

ATTENDU QUE la Ville s'est engagée à n'utiliser la subvention que pour le paiement des seuls frais et dépenses reliés à ce projet;

Il est **PROPOSÉ** par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

QUE la Ville de Sainte-Julie confirme son engagement à financer la totalité du projet « Acquisition de documents », y compris la part correspondant à la subvention du Ministère.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-271

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 1084-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1084 FIXANT LES LIMITES DE VITESSE PERMISES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE AFIN DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE À 60 KM/H SUR LA RUE PRINCIPALE, ENTRE LA RUE BERTRAND ET LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMABLE, ET DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE À 30 KM/H SUR LA RUE DAIGNEAULT DANS LA ZONE DU PARC JULES-CHOQUET

Avis de motion est donné par M. Claude Dalpé qu'à une séance distincte de ce Conseil, il sera adopté un règlement modifiant le Règlement 1084 fixant les limites de vitesse permises sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie afin de réduire la limite de vitesse à 60 km/h sur la rue Principale, entre la rue Bertrand et les limites de la municipalité de Saint-Amable, et de réduire la limite de vitesse à 30 km/h sur la rue Daigneault dans la zone du parc Jules-Choquet.

18-272

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 1215 AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT DE 250 000 \$ POUR LE PORTER À 4 750 000 \$ ET APPROPRIANT CE MONTANT À MÊME L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

Avis de motion est donné par Mme Lucie Bisson qu'à une séance distincte de ce Conseil, il sera adopté, le règlement 1215 augmentant le fonds de roulement de 250 000 \$ pour le porter à 4 750 000 \$ et appropriant ce montant à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

18-273

PROJET DE RÈGLEMENT 1084-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1084 FIXANT LES LIMITES DE VITESSE PERMISES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE AFIN DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE À 60 KM/H SUR LA RUE PRINCIPALE, ENTRE LA RUE BERTRAND ET LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMABLE, ET DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE À 30 KM/H SUR LA RUE DAIGNEAULT DANS LA ZONE DU PARC JULES-CHOQUET

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 8 mai 2018 sous le numéro 18-271;

ATTENDU QUE le projet de règlement 1084-8 a fait l'objet d'une présentation, conformément à la loi;

Il est **PROPOSÉ** par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

QUE le projet de règlement 1084-8 modifiant le Règlement 1084 fixant les limites de vitesse permises sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie afin de réduire la limite de vitesse à 60 km/h sur la rue Principale, entre la rue Bertrand et les limites de la municipalité de Saint-Amable, et de réduire la limite de vitesse à 30 km/h sur la rue Daigneault dans la zone du parc Jules-Choquet, soit adopté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-274

PROJET DE RÈGLEMENT 1215 AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT DE 250 000 \$ POUR LE PORTER À 4 750 000 \$ ET APPROPRIANT CE MONTANT À MÊME L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

ATTENDU l'adoption du règlement 344 constituant un fonds de roulement;

ATTENDU QUE l'adoption du Règlement 1179 augmentant le fonds de roulement pour le porter à 4 500 000 \$ et appropriant ce montant à même l'excédent de fonctionnement non affecté lors de la séance ordinaire du 7 juin 2016;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Sainte-Julie peut augmenter le montant du fonds de roulement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 8 mai 2018, sous le numéro 18-272;

ATTENDU QUE le présent projet de règlement a fait l'objet d'une présentation, conformément à la loi;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

QUE le projet de règlement augmentant le fonds de roulement de 250 000 \$ pour le porter à 4 750 000 \$ et appropriant ce montant à même l'excédent de fonctionnement non affecté, soit adopté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-275

RÈGLEMENT 1210 AFIN DE PAYER LE COÛT DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET ET DES PLANS ET DEVIS EN LIEN AVEC LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 845 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 845 000 \$

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire obtenir des services professionnels pour la préparation des études d'avant-projet et des plans et devis pour la construction d'un centre communautaire;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie ne dispose pas actuellement du montant requis pour payer le coût de ces services professionnels et les frais contingents;

ATTENDU QU'il est nécessaire de contracter un emprunt à cette fin;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 10 avril 2018 sous le numéro 18-208;

ATTENDU QUE le projet de règlement 1210 a fait l'objet d'une présentation, résolution 18-210;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

QUE le règlement pour payer le coût des services professionnels pour la préparation des études d'avant-projet et des plans et devis en lien avec la construction d'un centre communautaire ainsi que les frais contingents pour un montant de 845 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 845 000 \$, soit adopté;

QU'il porte le numéro 1210 et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-276

RÈGLEMENT 1211 AFIN DE PAYER LE COÛT DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET ET DES PLANS ET DEVIS EN LIEN AVEC LA RÉNOVATION ET LA MISE AUX NORMES DE L'HÔTEL DE VILLE AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 300 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 300 000 \$

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire des services professionnels pour la préparation des études d'avant-projet et des plans et devis pour la rénovation et la mise aux normes de l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie ne dispose pas actuellement du montant requis pour payer le coût de ces services professionnels et les frais contingents;

ATTENDU QU'il est nécessaire de contracter un emprunt à cette fin;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 10 avril 2018 sous le numéro 18-209;

ATTENDU QUE le projet de règlement 1211 a fait l'objet d'une présentation, résolution 18-211;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

QUE le règlement pour payer le coût des services professionnels pour la préparation des études d'avant-projet et des plans et devis en lien avec la rénovation et la mise aux normes de l'hôtel de ville ainsi que les frais contingents pour un montant de 300 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 300 000 \$, soit adopté;

QU'il porte le numéro 1211 et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

POINT 11. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

- Mme Roy informe les citoyens présents dans la salle que la Coalition A-30, qui a fait des revendications afin d'obtenir, à court terme, une voie réservée pour désengorger l'autoroute 30, a reçu la confirmation, hier, du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. André Fortin, que la voie d'accotement sera dédiée au transport collectif dès septembre prochain.
- Mme Roy mentionne que la Coalition A-30 a également mis en place un comité concernant la mobilité sur la Rive-Sud afin d'avoir des modifications permanentes qui augmenteront la fluidité, dont l'élargissement de l'autoroute 30.
- Mme Roy invite la population à participer à l'événement « Je bouge avec mon doc! » qui aura lieu le dimanche 27 mai prochain.

POINT 12. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC

- Aucune communication.

POINT 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Maurice Sirois

- M. Sirois mentionne que le nettoyage des rues, dans le secteur du Vieux-Village, n'a pas été fait.

M. Bernardin mentionne qu'il y a deux balais de rue qui sont présentement en fonction pour le nettoyage des rues et qu'une grande partie du territoire avait été nettoyé.

- M. Sirois mentionne que le sentier asphalté pour se rendre à la boîte postale située dans le parc D'Auvergne est très sale.

Il est demandé qu'il soit nettoyé et il est suggéré que cette boîte postale soit déplacée à un autre endroit.

- M. Sirois mentionne que le lac de rétention situé au parc Armand-Frappier est de couleur verte.

Mme Roy mentionne que la Ville tente présentement de trouver une solution.

M. Jacques Blanchard

- M. Blanchard demande si le nouveau centre communautaire nuira à la survie du bâtiment des Chevaliers de Colomb.

Mme Roy mentionne que non.

- M. Blanchard mentionne que les rues De Lanaudière, de Grenoble et du Périgord n'ont pas été nettoyées.

M. Jacquelin Beaulieu

- M. Beaulieu pose différentes questions relatives à la présentation du rapport financier 2017 de la Ville de Sainte-Julie.

Mme Roy répond aux questions.

M. Pierre Champagne

- M. Champagne demande s'il est possible de rendre obligatoire la mention de l'adresse sur la carte loisir.

Mme Roy demandera qu'un rappel soit fait à la bibliothèque afin que les aînés soient informés de la possibilité que leur adresse soit inscrite sur leur carte loisir.

- M. Champagne demande si la FADOQ déménagera.

Mme Roy mentionne que la FADOQ déménagera, mais le moment demeure inconnu.

- M. Champagne demande si la Ville prévoit faire des rues en béton, car ce matériau est plus durable.

Mme Roy mentionne que les rues en béton sont effectivement plus durables, mais elles sont aussi très bruyantes; cela pourrait donc augmenter le nombre de plaintes causées par le bruit.

- M. Champagne mentionne qu'il trouve l'avenue Jules-Choquet bien aménagée.
- M. Champagne demande si le terrain de pétanque sera bientôt réparé.

Mme Roy mentionne que le moment où la réparation sera faite n'est pas encore connu.

M. Rosaire Duchesne

- M. Duchesne fait la lecture d'un document récapitulatif des derniers développements dans le dossier des logements accessoires.

Mme Roy remercie M. Duchesne.

18-277

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 21 h 46.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Suzanne Roy,
Mairesse

Nathalie Deschesnes,
Greffière